

Étude énonciative et rhétorique du « nous diplomatique » à partir de Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009 de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso



Edouard Ngamountsika¹

Université Marien Ngouabi

Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique

<https://orcid.org/0009-0003-8728-3014>

E-mail : edouard.ngamountsika@umng.cg

Reçu : 05/05/2026, **Accepté :** 28/07/2025, **Publié :** 30/07/2026

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude. **Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts. Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de Plagiarism Chercher X avec un taux de 3 %

Résumé : Cet article analyse le « nous » diplomatique dans les discours prononcés par le Président Denis Sassou Nguesso (désormais DSN) pendant son premier septennat de 2002 à 2009. L'étude se propose d'étudier l'usage du pronom « nous » et des possessifs « notre »/« nos » par lequel le locuteur individuel (le président) s'efface derrière une ou plusieurs instances collectives, le peuple congolais, l'Afrique centrale, le continent africain, la communauté internationale, dont les contours varient selon la scène de parole convoquée. A partir d'une approche énonciative, le texte s'interroge sur la manière dont le pronom *nous* construit l'éthos du DSN.

Mots clés : Denis Sassou Nguesso, discours diplomatique, discours politique, République du Congo, pronom personnel nous.

An enunciative and rhetorical study of the "diplomatic 'we'" based on the case of Denis Sassou N'Guesso: Major speeches from the first seven-year term (2002–2009) Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso



Abstract : This article analyzes the diplomatic "we" in speeches delivered by President Denis Sassou Nguesso (hereinafter DSN) during his first seven-year term (2002–2009). The study examines the use of the pronoun "we" and the possessives "our" (notre/nos), through which the individual speaker (the President) effaces himself in favor of one or more collective entities such as the Congolese people, Central Africa, the African continent, or the international community the contours of which vary depending on the speaking context. Adopting an enunciative approach, the text explores how the pronoun "we" constructs DSN's ethos.

Keywords: Denis Sassou Nguesso, diplomatic speech, political speech, Republic of the Congo, personal pronoun "we"

¹ **Comment citer cet article:** Ngamountsika E., (2026), « Étude énonciative et rhétorique du « nous diplomatique » à partir de Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009 de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.54-66



I. Introduction

Dans les discours protocolaires et diplomatiques, le pronom « nous » occupe une place singulière : loin d'être un simple pluriel de politesse, il constitue l'un des principaux opérateurs par lesquels un chef d'État construit, scène après scène, l'instance au nom de laquelle il parle. Le corpus étudié ici les grands discours du premier septennat (2002-2009) du président congolais Denis Sassou N'Guesso, réunis par Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso offre un terrain particulièrement riche pour observer ce mécanisme, dans la mesure où l'ouvrage rassemble des allocutions prononcées dans des scènes énonciatives très diverses : investiture nationale, sommets sous-régionaux entre chefs d'État pairs, assemblées continentales et paritaires (ACP-UE), tribune d'une organisation internationale universelle (UNESCO). La présente étude se propose d'analyser ce que l'on peut appeler le « nous diplomatique » : l'usage du pronom « nous » et des possessifs « notre »/« nos » par lequel le locuteur individuel (le président) s'efface derrière une ou plusieurs instances collectives le peuple congolais, l'Afrique centrale, le continent africain, la communauté internationale dont les contours varient selon la scène de parole convoquée. Pour mener notre étude, l'analyse s'appuie sur l'approche énonciative politique qui consiste à mettre l'acte de production d'un discours par un acteur engagé dans la sphère du pouvoir. La question directrice que ce soulève notre analyse est double : comment ce pronom, en apparence anodin, construit-il l'ethos du chef d'État et module-t-il la relation entre son « je » individuel et les collectifs dont il se fait le porte-voix ? Quelles fonctions rhétoriques et diplomatiques ce jeu énonciatif remplit-il dans la conduite des relations extérieures du Congo. ? Après la présentation du corpus, l'étude s'appuie sur un échantillon statistique du pronom *nous* afin d'examiner les emplois, puis d'en dégager les principales valeurs rhétoriques.

1. Présentation du corpus

Les grands discours du premier septennat, 2002-2009 est éditée par Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso. Le document source est un livre numérisé de 241 pages, une compilation de 37 discours prononcés par Denis Sassou N'Guesso durant son premier septennat à la tête du Congo de 2002 à 2009. Il s'agit des discours dédiés aux « rendez-vous les plus importants, les plus symboliques et les plus marquants » d'une période charnière comprise entre la fin de la transition post-conflit de 1997-2002 et la relance du processus démocratique au Congo.

En effet, le recueil s'ouvre sur le serment constitutionnel prononcé le 14 août 2002, jour de la prestation de serment consécutive à l'élection présidentielle du 10 mars 2002 ; suivent les différentes adresses commandées par les événements et par l'actualité. La préface du livre pose le cadre dramatique dont procèdent ces discours. À la fin des années 1990, le Congo est décrit comme « un pays exsangue, une nation morcelée, un État fantôme », conséquence des guerres intestines à répétition. Le retour à la Présidence de Denis Sassou-N'Guesso fin 1997 s'opère dans un « contexte national apocalyptique », avec quatre défis majeurs : rétablissement de la paix et de la sécurité, restauration de la démocratie sur des bases saines, reconstruction physique du pays et redressement de l'économie. L'année 2002, qui ouvre la compilation, marque également le tournant : adoption par référendum d'une nouvelle Constitution, organisation d'élections générales

dans la paix, investiture d'un président élu pour sept ans. Le président, lui-même, parlait du « septennat de la Nouvelle espérance ».

Le parti pris méthodologique a été de constituer, par lecture directe des pages numérisées, un échantillon raisonné de six discours, choisis pour couvrir l'ensemble de la période 2002-2009 ainsi que les principaux registres protocolaires identifiés dans l'ouvrage (sommaire organisé par année, puis repérage des intitulés de discours) : discours d'investiture (aux deux bornes du septennat), discours devant une assemblée internationale paritaire (ACP-UE), discours de sommet sous-régional entre pairs (Afrique centrale), discours devant une organisation internationale universelle (UNESCO). Le tableau ci-dessous récapitule le corpus retenu.

Discours	Lieu, date	Page(s)	Échelle du « nous »
Discours d'investiture à la présidence de la République	Brazzaville, 15 août 2002	p. 15	National — fondation du septennat
Discours d'ouverture, 5e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE	Brazzaville, 2003	p. 37-38	Régional/continental — Afrique-ACP face à l'UE
Discours à la Conférence des structures gouvernementales chargées des Droits de l'Homme dans l'espace francophone	Brazzaville, 25 avril 2003	p. 39	Francophonie institutionnelle
Discours d'ouverture du 3e Sommet des chefs d'État sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Déclaration de Yaoundé)	vers 2005	p. 94	Sous-régional — Afrique centrale (CEEAC/COMIFAC)
Allocution prononcée au Conseil exécutif de l'UNESCO	Paris, 12 octobre 2006	p. 145-146	International/universel — communauté internationale
Discours d'investiture de Son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République	Brazzaville, 14 août 2009	p. 237-243	National — clôture/ouverture de septennat

Cette étude ne prétend donc pas à l'exhaustivité statistique du corpus complet, mais propose une analyse qualitative outillée par un cadre théorique explicite, directement répliquable sur l'ensemble des quelque quatre-vingts discours du recueil si les conditions techniques (OCR fiable, traitement de corpus) venaient à être réunies. Les citations sont référencées par leur pagination imprimée dans l'ouvrage.

2. Cadre théorique : le « nous » et l'énonciation politique

La linguistique de l'énonciation offre un point de départ solide pour mener notre analyse. En effet, pour Émile Benveniste, « nous » n'est pas le pluriel de « je » il ne saurait exister plusieurs « je » simultanés mais une « personne amplifiée et diffuse » : un *je* dilaté par l'adjonction d'un non-je (un vous, un il, ou une masse indistincte de tiers). Cette amplification est précisément ce qui rend le pronom si utile au discours de pouvoir : elle permet au locuteur de rester le centre de l'énonciation (c'est toujours lui qui parle) tout en s'arrogeant, ou en se voyant déléguer, la voix d'un groupe plus vaste. C'est le cas de nos discours où nous le Président DSN est au cœur des discours.

Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue plusieurs emplois figés du nous : le *nous* de majesté (pluriel royal historique, où le souverain parle comme incarnation de l'État), le *nous* de modestie (effacement du chercheur ou de l'auteur derrière une instance impersonnelle), le *nous* dit fictif ou rédactionnel, et surtout l'opposition entre nous inclusif (qui intègre l'allocutaire) et nous exclusif (qui l'exclut). Le discours politique contemporain, tel que l'analysent Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, recompose ces emplois : le chef d'État y superpose plusieurs identités énonciatives chef de l'exécutif, représentant de la Nation, porte-parole d'un ensemble régional ou continental et choisit, à chaque instant du discours, celle qu'il convoque. DSN incarne ces différents usages dans les discours en fonction des discours qu'il adopte.

Nous désignons par « nous diplomatique » cet usage spécifique, propre aux discours protocolaires et internationaux, par lequel l'énonciateur individuel efface sa singularité pour se poser en porte-voix d'une collectivité dont le périmètre nation, sous-région, continent, monde se redéfinit à chaque scène énonciative. C'est un nous à géométrie variable, dont l'analyse suppose de reconstituer, discours par discours, quel est le référent effectivement convoqué.

3. Analyse d'une statistique d'échantillon de l'emploi de « nous »

Un comptage exhaustif et automatisé de toutes les occurrences du recueil n'est pas réalisable ici : la lecture procède par extraits pertinents, non par balayage intégral du volume. Les données ci-dessous constituent donc une statistique d'échantillon, établie sur les passages effectivement consultés (extraits de discours sur l'état de la Nation, messages du Nouvel An, allocutions d'investiture, 2002-2009). Les proportions sont indicatives et non des fréquences absolues sur l'ensemble du corpus.

3.1 Répartition par forme

Forme	Type	Occurrences relevées dans l'échantillon	Part approx.
nous (pronom sujet)	Pronom personnel	22	≈ 32 %
Notre	Possessif singulier	28	≈ 41 %
Nos	Possessif pluriel	9	≈ 13 %
nous (complément / réfléchi)	Pronom objet	6	≈ 9 %
de nous / d'entre nous / entre nos mains	Formes prépositionnelles	4	≈ 5 %
Total		≈ 69	100 %

Premier constat : les formes possessives (« notre » + « nos ») dominent nettement, avec environ 54 % des occurrences, contre 41 % pour le pronom proprement dit. La collectivité est donc davantage construite par **appropriation** (*notre pays, notre économie, notre culture, notre histoire, nos arts, nos aspirations*) que par **agentivité** (*nous faisons*).

3.2. Répartition par référent

Référent du « nous »	Fréquence relative	Exemples caractéristiques
Nous national (peuple congolais + président)	≈ 55 %	« C'est le résultat de notre effort collectif, de nos sacrifices communs, de notre sueur et de notre force d'imagination » ; « Notre destin est entre nos mains »
Nous gouvernemental (président + exécutif)	≈ 20 %	« Nous nous y attelons pour que celle-ci réponde aux exigences de ceux-là » ; « Nous attendons les résultats de cette enquête »
Nous africain / continental	≈ 15 %	« Mieux nous serons organisés pour subvenir efficacement à tous nos besoins, moins nous serons vilipendés » ; « Il dépend de nous de changer complètement le sort de notre continent »
Nous historique (la nation dans la durée)	≈ 10 %	« En quarante-neuf ans, nous nous sommes inscrits dans cette dynamique » ; « Souvenons-nous que du martyr de l'esclavage aux abus de la colonisation... »

Le **nous national est majoritaire** : le président se pose d'abord en membre de la communauté avant de se poser en gouvernant.

3.3. Répartition par valeur modale

Valeur	Fréquence relative	Formule type
Déontique (devoir, obligation partagée)	≈ 30 %	« Cet état d'esprit, nous avons le devoir de l'affermir, de le contrôler, de le consolider ensemble » ; « Chacun de nous doit [...] être animé du sentiment d'être toujours utile à notre pays »
Constative bilan (accompli collectif)	≈ 30 %	« Nous avons enregistré des déboires et des désillusions. Nous avons aussi remporté de bonnes victoires »
Prospective programmatique	≈ 20 %	« Nous avons encore beaucoup à faire » ; « nous tenons, dès que possible, à réaliser certains projets culturels »
Assertive épistémique	≈ 10 %	« nous pouvons dire, avec assurance, que la voie est tracée »
Restrictive normative (interdit collectif)	≈ 10 %	« cette paix [...] que nul d'entre nous n'a le droit de mettre de nouveau en péril »

3.4. Rapport quantitatif « je » / « nous »

Dans les passages consultés, le rapport est approximativement 1 « je » pour 2 « nous », mais avec une répartition fonctionnelle nette :

Pronom	Contextes dominants
Je	serments et garanties (« Garant de l'unité de notre peuple, je le suis » ; « Je veillerai donc avec davantage de rigueur ») ; annonces officielles (« je vous annonce que ») ; convictions (« j'en suis convaincu »)
Nous	bilans, devoirs, projets, appartenance

Le « je » se concentre donc dans les **actes de langage engageants** (promesse, garantie, sanction), le « nous » dans les **actes de langage inclusifs** (constat, exhortation, appartenance).

3.5. Densité selon le type de discours

Type de discours	Densité du « nous »	Explication
Discours sur l'état de la Nation	Très forte	Bilan collectif adressé au Parlement et au peuple
Messages de Nouvel An / fête nationale	Forte	Fonction de communion nationale
Discours d'investiture	Moyenne à forte , avec pics du « je »	Alternance serment personnel / destin collectif
Passages sur l'Afrique	Forte , avec « nous » élargi	Solidarité continentale
Passages de mise en garde morale	Faible — retour au « je »	Le président se distingue des « gouvernants interpellés »

Ce dernier point est statistiquement révélateur : **le « nous » chute là où le discours devient critique**. Lorsqu'il s'agit de dénoncer la corruption, le locuteur quitte le collectif pour le « je » et désigne un « ils » (« Ici, ce sont les gouvernants qui sont interpellés »). Le « nous » est donc **statistiquement corrélé au discours positif** : bilan valorisant, projet, communion

4. Typologie du « nous » dans les discours étudiés

C'est le cas du pronom personnel *nous* relevé dans le discours diplomatique de DSN. Le pronom *nous* fonctionne comme un marqueur énonciatif à référence variable son emploi n'est pas fixe : il passe d'un référent à un autre selon le contexte, l'auditoire visé et l'effet argumentatif recherché. En effet, selon Maurice Grevisse¹⁰³⁶ le pronom personnel « désigne les êtres en marquant la personne grammaticale, c'est-à-dire en indiquant qu'il s'agit soit de l'être qui parle (...) au pluriel, la 1^{ère} personne désigne une pluralité comprenant le locuteur et un ou plusieurs *autres* » ou plus explicitement comme le soulignent Riegel *et al.* (1994 :196) que le pronom *nous* n'est pas le pluriels de *je*, mais renvoie à tout ensemble de personnes comprenant le locuteur ». Les trois principaux référents du « nous » se résument :

- *nous* = le Congo, lorsque le DSN parle au nom de l'État, de la nation ou de « notre diplomatie » ;
- *nous* = l'Afrique, lorsque le chef d'État se présente comme porte-parole continental, par exemple lorsqu'il déclare agir « au nom de l'Afrique » ;
- *nous* = la communauté des non-alignés ou des pays du Sud, lorsque le discours élargit le cadre national à une solidarité internationale plus vaste.

En réalité ce glissement énonciatif permet au locuteur de varier sa position : il parle tantôt comme chef d'État congolais, tantôt comme représentant de l'Afrique, tantôt comme membre d'une communauté internationale solidaire. Cette mobilité renforce son autorité, car elle lui permet de cumuler plusieurs légitimités sans les distinguer explicitement. Ainsi, ce pronom personnel est un pronom à référence variable. Le trait le plus remarquable de ce « nous » est son instabilité référentielle contrôlée. L'examen du corpus fait apparaître au moins cinq échelles de référent auxquelles renvoie le « nous » présidentiel, résumées dans le tableau suivant avant d'être détaillées et illustrées.

Type de « nous »	Référent construit	Exemple dans le corpus
Nous national inclusif	Peuple congolais + président	Discours d'investiture, 2002 et 2009
Nous sous-régional	États d'Afrique centrale (CEEAC)	Sommet de Yaoundé / COMIFAC, 2005
Nous continental / panafricain	L'Afrique, l'Union africaine, le groupe ACP	Assemblée ACP-UE, 2003 ; UNESCO, 2006
Nous international / universel	La communauté internationale, l'humanité	Conseil exécutif de l'UNESCO, 2006
Nous bilatéral de coopération	Congo/Afrique + partenaire extérieur (UE)	Assemblée ACP-UE, 2003

4.1. Le nous national inclusif

Dans les deux discours d'investiture qui encadrent le septennat (15 août 2002 et 14 août 2009), le « nous » fusionne systématiquement le Président et le peuple congolais. Le locuteur individuel disparaît derrière un sujet collectif porteur d'un vécu commun et d'une responsabilité partagée :

*« Le processus démocratique que **nous avions** si bien engagé, en 1990, sans effusion de sang [...]. Nous devons cette correction à la détermination de toutes les forces vives de la Nation qui ont résolument dit non à la violence, à la division et à la partition du pays. [...] Pendant plus d'une décennie, nous avons souffert dans notre chair et dans notre âme. »*

Discours d'investiture, Brazzaville, 15 août 2002, p. 15

« Au nom du peuple congolais, je vous remercie d'être venus nous honorer. [...] Acceptez [...] notre gratitude, nos hommages, ainsi que nos souhaits d'agréable

séjour à Brazzaville. [...] vous avez voulu confirmer le régime de paix, de stabilité et de sécurité que nous avons ensemble rétabli. »

Discours d'investiture, Brazzaville, 14 août 2009, p. 237

La formule « au nom du peuple congolais » explicite, dans le second exemple, le mécanisme habituellement implicite du nous : le président indique lui-même la source de la délégation de parole qui l'autorise à passer du « je » au « nous ». On notera aussi la construction en miroir des deux discours, à sept ans d'intervalle : le même geste rhétorique fondation puis refondation d'un « nous » national par le rappel d'une épreuve traversée collectivement structure l'ouverture et la clôture du recueil. C'est également cet exemple :

*« Le 10 mars 2002, **nous avons** ensemble conclu un contrat collectif sur la base de la “Nouvelle Espérance” ».*

Dans cet exemple, le « nous » associe le président à ses concitoyens dans un acte fondateur commun. Il joue la fonction inclusive. L'adverbe *ensemble* renforce cette fusion énonciative : la décision politique n'est pas présentée comme une imposition verticale, mais comme un contrat mutuel entre le chef de l'État et le peuple congolais.

4.2. Le nous sous-régional (Afrique centrale)

Face à ses pairs chefs d'État, le président alterne adresse nominative individuelle (« je ») et énoncé collectif (« nous ») pour construire un « nous » propre à la sous-région, ainsi qu'on le voit dans le discours d'ouverture du sommet consacré aux écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Déclaration de Yaoundé) :

*« Que son Excellence monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, trouve, ici, l'expression de l'hommage appuyé et de mes félicitations [...]. C'est ici le lieu de saluer l'intérêt et l'appui multiforme de la communauté internationale à la gestion durable de **nos** ressources forestières. [...] **j'exprime** notre reconnaissance. »*

Discours d'ouverture, 3e Sommet des chefs d'État sur les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, vers 2005, p. 94

Le « je » sert ici à l'hommage personnalisé rendu à un homologue nommément désigné ; le « nous » prend le relais dès qu'il s'agit de désigner le patrimoine et les intérêts partagés par les États de la sous-région (« nos ressources forestières »).

4.3. Le nous continental et le nous bilatéral de coopération

Dans ce passage, le glissement énonciatif est stratégiquement important : le locuteur ne parle plus seulement comme chef d'État congolais, mais comme porte-voix de l'Afrique face à l'extérieur.

*« Mieux **nous serons** organisés pour subvenir efficacement à tous nos besoins, moins nous serons vilipendés par quelques moralisateurs et autres donneurs de leçons. Il dépend de nous de changer complètement le sort de notre continent ».*

Construction d'un collectif africain où le « nous » institue un sujet collectif continental. Il rassemble les pays africains autour d'une même responsabilité celle de changer le sort du continent et les oppose implicitement à un « eux », identifié aux « moralisateurs » et aux « donneurs de leçons ». La même logique apparaît lorsque DSN parle devant l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, réunie à Brazzaville, le « nous » désigne tour à tour les États africains (ou d'Afrique centrale) entre eux, puis le couple Afrique/Union européenne dans une relation de coopération :

*« C'est justement pour consolider la paix et le développement durable en Afrique centrale que nos Etats œuvrent, actuellement, à la mise en place d'un programme régional [...], pour la réalisation duquel **nous sollicitons** le soutien de nos partenaires de l'Union européenne. [...] C'est ainsi que **nous poursuivrons** notre chemin à travers ce partenariat exemplaire et responsable que nous avons patiemment construit ensemble pour le bonheur de nos peuples. »*

Discours d'ouverture, 5e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, Brazzaville, 2003, p. 37-38

Ce passage illustre bien la labilité du référent : « nos Etats » désigne les pays d'Afrique centrale ; « nous sollicitons... nos partenaires » oppose ce même nous à l'Union européenne ; « notre partenariat [...] que nous avons [...] construit ensemble » fusionne enfin les deux parties dans un nous bilatéral englobant, qui transforme discursivement une relation de coopération au développement — objectivement asymétrique — en une entreprise commune et solidaire.

4.4. Le nous international et universel

Devant le Conseil exécutif de l'UNESCO, le président élargit le référent du *nous* à l'échelle de l'humanité, après avoir explicité, dans l'ouverture du discours, le mandat de représentation continentale qui légitime sa parole :

*« [...] à l'instance qui assure la permanence de l'organe suprême de notre organisation [...]. Notre rencontre se situe dans un contexte international de plus en plus complexe [...]. Que nous révèle « l'état du monde » [...] ? **Avons-nous** réussi à faire triompher les idéaux [...] ? [...] notre planète est le théâtre d'une accumulation inédite de pandémies, d'inégalités, d'injustices [...] le monde tel que **nous le partageons**. »*

Allocution au Conseil exécutif de l'UNESCO, Paris, 12 octobre 2006, p. 145-146

Le passage clé se trouve dans l'ouverture du discours, lorsque le président remercie ses hôtes de lui avoir « offert l'opportunité [...] à m'adresser, au nom de l'Afrique, à l'instance [...] » : la mention explicite « au nom de l'Afrique » fonctionne comme un acte de délégation qui autorise, quelques phrases plus loin, le glissement du nous continental (« notre organisation », en tant que l'UNESCO compte l'Afrique parmi ses membres) au nous universel (« notre planète », « le monde tel que nous le partageons »).

»), qui inclut désormais l'ensemble de l'auditoire international et, au-delà, l'humanité tout entière.

5. Fonctions pragmatiques et rhétoriques du *nous* diplomatique

L'observation transversale du corpus permet de dégager plusieurs fonctions récurrentes de ce jeu énonciatif.

5.1. Fonction de légitimation

Le *nous* permet au chef d'État DSN de ne (presque) jamais parler en son seul nom : il s'exprime comme délégué d'une instance peuple, sous-région, continent, communauté internationale ainsi que le montrent les deux formules explicites relevées dans le corpus, « au nom du peuple congolais » (2009) et « m'adresser, au nom de l'Afrique » (UNESCO, 2006), qui rendent visible un mécanisme habituellement implicite.

5.2. Fonction de construction d'un ethos consensuel

Le *nous* évite l'assertion trop personnelle (« je décide », « je veux ») au profit d'un engagement partagé (« nous devons », « nous avons souffert », « nous plaçons »), produisant un ethos de rassembleur plutôt que d'homme fort : une stratégie de prudence et de politesse énonciative, au sens où l'entend Kerbrat-Orecchioni.

5.3. Fonction de solidarisation stratégique avec l'interlocuteur

Dans les discours à vocation internationale, le *nous* inclut souvent, de façon calculée, le partenaire ou l'auditoire (« notre partenariat », « notre rencontre ») : il transforme une relation potentiellement asymétrique — chef d'État d'un pays du Sud face à un partenaire du Nord ou à une organisation internationale — en une communauté d'intérêts et de destin.

5.4. Fonction de mise en scène de l'unité continentale ou sous-régionale.

Dans un contexte où les tensions et hétérogénéités inter-étatiques africaines sont réelles, le *nous* continental (« nos Etats », « notre continent ») gomme discursivement les divisions et projette une image d'unité concertée, utile dans la négociation face à des partenaires extérieurs (Union européenne, institutions financières internationales).

5.5. Fonction de balisage du discours par l'alternance *je/nous*

Dans l'ensemble du corpus, le « je » ouvre et personnalise le discours (accueil, remerciements, hommages nominatifs à un homologue), tandis que le « nous » gouverne le cœur substantiel de l'allocution : les constats, les engagements, les valeurs revendiquées et le bilan. Cette alternance constitue une signature stylistique stable du corpus, observable aussi bien en 2002 qu'en 2009, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

5.5. Le rituel protocolaire et progression argumentative

DSN ne déroge pas à la règle lorsqu'il s'adresse à ses interlocuteurs. Le rituel du déroulement des cérémonies officielles, des événements diplomatiques et des réceptions publiques est toujours respecté. En effet, chaque discours de DSN s'ouvre par une énumération hiérarchisée des destinataires, comme dans la formule suivante :

« Madame et messieurs les chefs d'État et de Gouvernement ; Monsieur le secrétaire général des Nations Unies ; Mesdames et messieurs ».

Ces reprises au cours du discours, ces apostrophes remplissent une fonction structurante : elles relancent l'attention de l'auditoire et servent de repères dans la progression argumentative, en signalant le passage d'un thème à un autre. Le discours recourt également à des énumérations rituelles de destinataires, qui contribuent à installer un cadre solennel et inclusif. Nous pouvons noter par exemple les constructions suivantes :

« Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ; Monsieur le Président du Sénat ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Excellences, mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ».

Ces adresses multiplient les niveaux d'énonciation et construisent une communauté d'adhésion où chaque groupe est nommé, reconnu et intégré au projet collectif.

5.6. Les clauses acclamatives

Dans les discours prononcés en contexte national, international, la clôture du discours de DSN repose souvent sur des formules quasi rituelles, telles que :

« Vive le Forum Corée-Afrique ! Vive la coopération internationale ! » ou encore
« Vivent la solidarité et la coopération internationales ! ».

Ces clauses acclamatives produisent un pathos consensuel : elles terminent le discours sur une émotion partagée, orientée vers l'adhésion collective plutôt que vers la confrontation.

Pour conclure :

Le « nous diplomatique » mobilisé par Denis Sassou N'Guesso dans les discours du premier septennat (2002-2009) fonctionne comme un opérateur énonciatif à géométrie variable : son référent peuple congolais, États d'Afrique centrale, continent africain, communauté internationale se redéfinit à chaque scène de parole, sans que l'énonciateur individuel ne parle jamais tout à fait en son seul nom. Loin d'être une simple habitude protocolaire, ce mécanisme remplit des fonctions précises de légitimation, de construction d'un ethos consensuel, de solidarisation avec l'interlocuteur et de mise en scène de l'unité continentale fonctions dont le corpus donne à voir la mise en œuvre concrète et récurrente sur sept années, dans des scènes énonciatives aussi différentes qu'une investiture nationale, un sommet sous-régional

entre pairs ou la tribune d'une organisation universelle. Cette étude gagnerait à être prolongée par un traitement quantitatif systématique fréquence comparée de « je », « nous », « on » selon le type de discours et l'année, ainsi que par une comparaison avec les usages similaires chez d'autres chefs d'État de la sous-région, afin de déterminer ce qui, dans ce fonctionnement du nous, relève d'une convention générale du discours diplomatique et présidentiel, et ce qui relève d'un style propre au locuteur étudié.

Repères bibliographiques indicatifs :

- Benveniste, Émile, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, chap. XIX-XX, Paris, Gallimard, 1966.
- Charaudeau, Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- Echu George, 1990, La rhétorique dans le discours diplomatique : analyse de l'allocation diplomatique en Grande-Bretagne, Thèse de doctorat, Université de Stendhal,
- Grevisse Maurice, *Le Bon usage*, 11^e édition, Paris/Bruxelles, Duculot, 1980.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980 (rééditions ultérieures).
- Landsberg Paul-Louis. Réflexions sur l'engagement personnel. In: Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°60, octobre-décembre 1998. Les engagements du 20^e siècle. pp. 118-123; doi : <https://doi.org/10.3406/xxs.1998.2764>
- Lemboumba Sassou N'guesso, Claudia, 2013, *Denis Sassou N'Guesso. Les grands discours du premier septennat 2002-2009*, préface de Firmin Ayessa, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe, Riou René, 2004 *Grammaire méthodique du français*, 3^e édition, Paris, Quadrige/PUF.

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique, Vol 5, n°1, Année 2026

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue. Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4>
<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6>

